



Ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

13^e concours national

d'aide à la création d'entreprises
de technologies innovantes

Remise des prix - mardi 28 juin 2011

DOSSIER DE PRESSE

Cécile Corradin - 01 55 55 99 12

Élodie Flora - 01 55 55 81 49

En partenariat avec



PRES DE 1300 ENTREPRISES CREEES EN 11 ANS



Le Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a contribué, à fin décembre 2010, à la création effective de **1 268 entreprises depuis 1999**. D'autres créations sont encore en cours (les lauréats du concours 2010 ayant la possibilité de créer leur entreprise jusqu'à fin 2011, pour bénéficier de la subvention liée au projet lauréat).

Le taux global de création (nombre total de création d'entreprises sur le nombre total de lauréats distincts du concours à un temps donné) est à fin 2010 de 64 %. Ce taux est de 91,8 % pour les lauréats uniquement « création-développement », de 21,3 % pour les lauréats uniquement « en émergence » et de 95,7 % pour les lauréats successivement « en émergence » et « création-développement ». Ce dernier chiffre montre que le fait pour un porteur de projet de bénéficier des 2 catégories augmente de façon significative ses chances de création d'entreprise.